

GOUR MEDICAL SA
Société anonyme au capital de 262.001,00 euros
Siège social : 5, Rue de Castiglione – 75001 Paris
R.C.S PARIS 833 663 172

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire afin de vous informer de la marche des affaires de votre société Gour Medical (ci-après la « **Société** ») au cours de son dernier exercice social, à savoir celui allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, de vous présenter les comptes et les résultats dudit exercice ainsi que de les soumettre à votre approbation.

Les rapports du commissaire aux comptes, du conseil d'administration, l'inventaire et les comptes de l'exercice et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce seront tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La Société a poursuivi son activité de recherche et de développement et plus particulièrement de produits à base d'extraits de cannabinoïdes, extraits de chanvre industriel pour usage animal.

Compte tenu de l'absence de revenus, la Société réalise un résultat d'exploitation qui demeure négatif.

2. RESULTAT DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Le résultat d'exploitation sur l'exercice 2017 s'élève à - 211.189 euros contre – 350.827 euros au cours de l'exercice 2016.

Le résultat financier passe de – 23.322 euros au 31 décembre 2016 à – 24.001 euros au 31 décembre 2017.

Le résultat exceptionnel sur l'exercice 2017 était de 0 euros tout comme au 31 décembre 2016.

L'exercice écoulé se solde par une perte de – 235.012 euros. Ce solde était déficitaire de - 374.150 euros en 2016.

3. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE ECOULE

Le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017 fait apparaître une perte de 235.012 euros.

En conséquence, nous vous proposons d'affecter la perte de 235.012 euros au poste « report à nouveau » en totalité.

Le poste « report à nouveau », après affectation du résultat de l'exercice 2017, serait débiteur à hauteur de – 1.020.712 euros.

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

La politique d'enregistrement et de mise sur le marché de produits pour usage animale à base de cannabidiol (CBD) avec une teneur en THC en dessous de 0.2% est encore mal définie au niveau Européen et au niveau national. En effet, chaque pays de l'UE définit sa propre politique d'enregistrement indépendamment des décisions de la commission Européenne.

5. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Gour Medical planifie de commercialiser sa première gamme de produits à base de CBD courant 2019 dans certains pays Européens.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE JUSQU'A L'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

- Focus stratégique sur le cannabis médical
- Entre Janvier et Août 2018, Monsieur Serge Goldner, actionnaire majoritaire a versé en compte courant la somme de 169 140 euros ;
- L'emprunt d'un montant de 427 296 euros a été subordonné ;
- Collaboration avec des experts dans le domaine de la fabrication, études cliniques, sciences de la plante, affaires règlementaires et marketing ;
- Identification de partenaires industriels en Europe et Amériques du Nord ;
- Création d'une marque commerciale.

7. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

- Planification d'études cliniques
- Recherche de dosage optimal
- Recherche au niveau la matière première
- Recherche au niveau des systèmes de délivrances

8. ACTIVITE POLLUANTE OU A RISQUE

NEANT

9. MONTANT DES DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES ET ABATTEMENT CORRESPONDANT

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société n'a pas procédé à la distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

10. MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ET AUX METHODES D'EVALUATION

NEANT

11. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances clients de la Société par date d'échéance au 31 décembre 2017 en application des articles L. 441-6-I et D. 441-4 du Code de commerce :

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures recues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	14					14						
Montant total TTC des factures concernées	0€	6 035,56€	9 717,22€	5 446,73 €	27 095,42 €	48 294,93€						
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0%	3.13 %	5.05 %	2.83%	14.08%	25.11 %						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant HT total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement												

12. PRISE DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous précisons que la Société n'a réalisé aucune prise de participation dans des sociétés ayant leur siège social en France au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2017, la Société ne détenait pas de participation.

13. ACTIVITES ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

NEANT

14. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ECOULE

A la clôture de l'exercice 2017, le capital social ne comprenait pas d'actions de salariés faisant l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'avaient pas la libre disposition, au sens des dispositions du premier alinéa de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

15. MONTANT DES DEPENSES ET FRAIS VISES A L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de la Société de l'exercice écoulé ne contiennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

16. RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le rapport du conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise.

Le présent paragraphe comporte l'ensemble des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce pour les sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé.

16.1. LISTE DES MANDATS

Au 31 décembre 2017, la Société, sous la forme de société par actions simplifiée, était dirigée par

1. **Serge Goldner**, Président Directeur General, 53 ans

Autres mandats et fonctions exercés à la date du présent rapport

FONCTIONS	SOCIÉTÉS	DATES DE DÉBUT
Néant		

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

FONCTION	SOCIÉTÉS	DATES
PDG	Gour Medical SA (Suisse)	Juillet 2014

2. **Christian Grandjean**, membre du conseil d'administration, 60 ans

Autres mandats et fonctions exercés à la date du présent rapport

FONCTIONS	SOCIÉTÉS	DATES DE DÉBUT
-----------	----------	----------------

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

FONCTION	SOCIÉTÉS	DATES
Membre du conseil d'administration	Gour Medical SA (Suisse)	Juillet 2014

3. **Patrick Scherer**, membre du conseil d'administration, 58 ans

Autres mandats et fonctions exercés à la date du présent rapport

FONCTIONS	SOCIÉTÉS	DATES DE DÉBUT
-----------	----------	----------------

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

FONCTION	SOCIÉTÉS	DATES
Membre du conseil d'administration	Gour Medical SA (Suisse)	Juillet 2014

16.2. RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 16 février 2018.

Délégations données au directoire par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le directoire/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
1. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actions (1 ^{ère} résolution de l'AGE du 16 février 2018)	230.000 €	26 avril 2020	Non utilisée	Selon les conditions légales (prix au moins égal à la valeur nominale de l'action à la date d'émission des valeurs mobilières)
2. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (2 ^e résolution de l'AGE du 16 février 2018)	230.000 € ⁽¹⁾	26 avril 2020	Non utilisée	Moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission avec une décote éventuelle maximum de 30%
3. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 20% du capital par an, par voie de placement privé (3 ^e résolution de l'AGE du 16 février 2018)	230.000 € ⁽¹⁾ Ou 20% du capital dans	26 avril 2020	Non utilisée	Moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission avec une décote éventuelle maximum de 30%
4. Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires (4 ^e résolution de l'AGE du 16 février 2018)	15 % du montant de l'émission initiale ⁽¹⁾	26 avril 2020	Non utilisée	Modalités correspondantes à celles des délégations présentées en 1, 2 et 3 ci-dessus selon le cas
5. Emission d'action par incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes (5 ^e résolution de l'AGE du 16 février 2018)	230.000 € ⁽¹⁾	26 avril 2020	Non utilisée	néant

Délégations données au directoire par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le directoire/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
6. Attribution gratuite d'actions nouvelles ou existantes de la Société (6 ^e résolution de l'AGE du 16 février 2018)	150.000 actions	16 avril 2021	Non utilisée	Gratuite

(1) Ce montant s'impute sur celui de l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public.

16.3. CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

16.3.1. Conventions réglementées

Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2017 (Article L. 227-10 du Code de commerce)

NEANT

Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2017 (Article L. 225-38 du Code de commerce)

NEANT

Conventions réglementées anciennes, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2017 (Article L. 227-38 du Code de commerce)

NEANT

Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers

NEANT

16.3.2. Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

NEANT

17. TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, vous trouverez en **Annexe 1** du présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des deux derniers exercices, la Société n'étant soumise auxdites dispositions uniquement depuis l'exercice 2017.

18. OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS RESERVEES AU PERSONNEL SALARIE DE L'ENTREPRISE

NEANT

19. OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

NEANT

Fait à Paris, le 14 novembre 2018

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEXE 1**TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Nature des indications	2016	2017
I - Capital en fin d'exercice		
Capital social	258 518	262 001
Nombre d'actions émises	2 830 000	2 868 124
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes		
Nombre maximal d'actions futures à créer :		
- par exercice de droits de souscription	152 811	160 000
II - Opérations et résultats de l'exercice		
Chiffre d'affaires hors taxes		
Résultats avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-374 149	-235 012
Impôts sur les bénéfices		
Participation des salariés due au titre de l'exercice		
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	-374 149	-235 012
Résultat distribué au titre de l'exercice	-374 149	-235 012
III - Résultats par action		
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provision	-0,13	-0,08
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	-0,13	-0,08
Dividende attribué à chaque action		
IV - Personnel		
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		
Montant de la masse salariale de l'exercice		
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		